

Histoire d'une bourse verte : [suite]

Autor(en): **Chevassus, Adolphe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 20

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vo sovegni-vo? Quand elliau pouïro Français dè Bourbaki l'étant pèce, on l'au z'a tagnai dè elliau biaux discous qu'on l'au dit dai confèreincès. Adan ne sé pas quin farceu s'étai met à veri elliau confè-reinsès po rire, su lo Conteu vaudois. On avai de, so desai, à elliau pouïro Français, que lai a trài sortès de terra: la terra dè pipa, que l'est dan l'Allemagne, la terra grassa, que l'est dan la France, et la terra *hospitalière*, que l'est dan la Suisse, du que lai a pertot écrit, tant qu'au fin coutzet dai montagnes: peinchon, peinchon, hôtet, hôtet, grand hôtet, eccétra.

Eh bin, por mè, n'est pas iquie que trauvo la Suisse *hospitalière*, coumeint diant ein français.

Quand vo z'arrevâ dèvant elliau z'hôtets d'Anglais, que vo z'ai dai gros solâ bin ferrâ dè fortès tatzès, que vo z'ai met onna blauda po tzouyt voutra veste, que vo z'ai fè onna forta trotta et que vo z'itès petite on bocon pacotâ, — vo sèdè prau coumeint on est reçû. Lè sommélié vo vouaitan coumeint s'on avai dai cornès, avoué lau z'habits nai qu'on derai dai ministrès; et lo maître criè du lo bureau: Nummer firtzique! et on vo minè amont dai z'ègrâ et dai z'ègrâ, tant que l'ein a tot amont pè lo fin fond dau colidor, enfin ne sé iô. Et po medzi, vo z'ai soveint dau bouillon govâ aubin rappedu et dai resto d'Anglais; et onco se l'auberdzisto est bin veri, kâ autrameint on vo repond que tot est pliein, — et vo paudè allâ vo reduire à l'air dau teimps.

N'est pas po l'auberdzisto iô no sein que vo dio çosse, l'est pi po dere.

Na, la Suisse *hospitalière* l'est dein lè petits z'auberdzo, lè bons petits z'auberdzo dai z'autro iâdzo, — iô lè dzeins vo risan contrè quand on arrevè, na pas vo fére dai grantès menès; — iô l'on pau avai dè la bouna soupa ai z'herbès et ai truffès, que vo cottè l'estoma, on matafan, dau saucesson, avoué onna quartetta dè petit blian et dou se faut; — iô la fenna aubin la felhie vo servan, na pas ellia tropa de somméliés, ceri, fresi et pommardâ; — iô l'on n'a pas treinte-chi boquenets dè ne sé quie, mà lo pliat su la trâllia et lo pan assebin.

Et petadan, po passâ la veillâ; onbâi 'na quartetta avoué l'auberdzisto, ein dèveseint dè çosse et dè cein; on fâ cognessence, et lo matin, — quand on a bu son écoualetta dè café, qu'on a paï son medzi et sa cutze, — on s'ein va gai qu'on pinson, et ti lè dzeins dè l'hotô vo crian: A la revoyance! et on l'au repond. A revaire!

Vaiquie iô l'est la Suisse *hospitalière*! Et l'est por cein que porto la santé dai z'auberdzo dè veladzo et dè coumouna, dai bons petits z'auberdzo dau païs, et que lau dio à ti: A la voutra!

Vive lè petits z'auberdzo dè la Suisse *hospitalière*!

Yé tot de.

L. FAVRAT.

Il existe à Londres, comme à Paris et à Lausanne, une *Société protectrice des animaux*, qui prend sa tâche au sérieux et même au tragique. La sollicitude qu'elle étend aux bêtes va jusqu'à lui faire perdre de

vue les intérêts des hommes, et c'est très sérieusement qu'elle a engagé une campagne en règle contre les vivisections. On sait que ce procédé barbare, mais nécessaire, rend les plus éminents services à la physiologie et à la thérapeutique; qu'il consiste à empoisonner des chiens et des chats; à ouvrir le ventre à des lapins; à chatouiller le cerveau des grenouilles; à couper les pattes, la queue, le museau à d'infortunés tritons; peu vous importe, n'est-ce pas, si ces expériences apprennent au médecin à guérir ses semblables?

Mais la *Société protectrice des animaux* de Londres ne l'a pas entendu de cette oreille. Elle s'est mise fort en colère; elle a poussé des cris aussi furieux que si l'on avait soumis chacun de ses membres à autant de vivisections isolées. Les éleveurs et les éleveuses de chats lui ont fait écho. On connaît le trait classique attribué à une fervente adepte de cette Société bienfaisante:

— Jean, mettez donc hors de la fenêtre cette grosse mouche bleue qui bourdonne là-bas dans les rideaux...

— Mais, madame, c'est qu'il pleut.

— Alors, prenez-là dans vos doigts, sans lui faire du mal et faites-là attendre dans l'antichambre.

On sait que Louis XIV envoya contre les protestants des Cévennes, révoltés à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, le maréchal de Villars, à la tête d'une armée de dragons, et que les cruelles vexations exercées contre eux prirent le nom de *dragonnades*. M. Hérold, sénateur, a rapporté, dans une des dernières séances de la Société française pour l'instruction élémentaire, l'anecdote suivante. M. Hérold voyageait dans les Cévennes, où se voient encore quelques traces des ruines faites par les dragonnades et les persécutions dirigées contre les huguenots: « Dans notre course, dit-il, un ami de mon compagnon s'offre à nous; c'était un curé. La conversation s'engage et porte naturellement sur les objets qui nous entourent. Bientôt je ne puis m'empêcher de dire en parlant du temps des dragonnades:

— Quel temps abominable! Quels souvenirs terribles, Monsieur le curé!

— C'est bien vrai, me répondit-il; et moi un peu surpris et content de ces bons sentiments, je le félicite: Ce sont des sentiments qui vous honorent, Monsieur le curé!

— Mais Monsieur, répliqua-t-il, comment ne plaindrais-je pas ces pauvres dragons si méchamment persécutés par des protestants. »

Faut-il rire ou pleurer d'une telle ignorance, produit de l'éducation des séminaires?

HISTOIRE D'UNE BOURSE VERTE

IV

— Un état manuel, dit Mme Desmurgers, et lequel, grand Dieu?

— Menuisier, par exemple. Ah! ne te récrie pas. Je suis fort. J'ai du courage.

— Hélas! ces mains délicates...

— Elles se durciront au travail. Mon apprentissage fini, je gagnerai de l'argent, je te mettrai là, dans la bourse verte, mon gain de la semaine.

— Menuisier!

— Il n'y a pas de sot métier.

— Non assurément, dit Mme Desmurgers, dont les yeux s'étaient remplis de larmes; c'est égal, vois-tu, j'ai à me faire pardonner cette situation.

— N'achève pas, ma mère, dit Julien, lui plaçant respectueusement une main sur la bouche, n'achève pas.

— Hélas, je me sens bien affaiblie, et, en songeant que, bientôt peut-être, tu seras seul au monde, sans expérience de la vie, sans ressources, tandis qu'avec un peu de prévoyance, j'aurais pu...

— Je te l'ai dit, je travaillerai. Chasse ces idées, ma mère. Tu vivras, je veux que tu vives longtemps pour t'aimer et te bénir... Quelle fortune vaudrait cet héritage de bienfaisance que m'a laissé mon père? ce legs précieux de toutes les vertus domestiques dont cette maison a été le foyer?

— Ah! cette maison, fit tristement Mme Desmurgers.

— Dieu sait, ajouta Julien en l'embrassant, que je ne donnerais pas pareille succession pour tous les trésors du monde.

— Cher enfant, dit Mme Desmurgers, en l'embrassant à son tour, Dieu te bénira pour tant de bons sentiments.

Cependant Mme Desmurgers allait de plus en plus s'affaiblissant. La science n'a pas de secrets pour certaines maladies morales. Pour ne pas affliger son pauvre Julien, elle gardait un masque souriant.

— Je vais mieux, lui disait-elle à chaque question. Tranquillise-toi, mon enfant.

Un soir, vers huit heures, Mme Desmurgers dit à son fils:

— Prends cette bourse — et, de la main, elle lui indiquait la bourse verte; j'y ai mis quelque argent, ce qui nous reste du prix de vente; il va falloir s'occuper de trouver un petit logement, nous ne pouvons demeurer plus longtemps ici.

— Mais, ma mère, pourquoi ce souci... à cette heure... ce ton solennel... fit Julien éploré et se jetant dans ses bras... Dis vrai, tu te sens plus mal?

— Mais non, je t'assure; je ne souffre point, mais je suis bien faible.

Julien tressaillit.

— Conserva-la, ajouta-t-elle avec effort, et faisant allusion à la bourse que tenait Julien d'une main crispée, elle te portera bonheur.

— Ma mère! ma mère! s'écria Julien épouvanté.

— Ah! reprit faiblement Mme Desmurgers, il est doux de pouvoir se dire, au seuil de la mort qu'on a fait un peu de bien... Mon Dieu, bénissez-le...

— Ma mère, ma pauvre mère! fit de nouveau Julien en fondant en larmes.

Tout-à-coup il sentit que la main de sa mère qu'il tenait embrassée était froide et glacée. Mme Desmurgers venait de s'éteindre sans souffrance, presque sans agonie.

Aux cris qu'avait poussé Julien, un voisin, le même qui le soutenait de son bras au convoi du docteur pénétra dans l'appartement: il trouva Julien sans mouvement, étendu au pied du lit de sa chère morte. Il le prit dans ses bras et l'emporta chez lui. Julien demeura huit jours entre la vie et la mort.

Mme Desmurgers fut inhumée tout à côté de son mari.

Deux ans tard, Julien achevait son apprentissage de menuisier dans un atelier de la rue Richelieu, à Tours. C'était un grand et robuste garçon, au visage d'une beauté idéale, mais qui avait gardé de ses malheurs précoces comme un voile de douce mélancolie. Il était à ce moment déjà très habile ouvrier, mais pour se perfectionner dans son état, il avait résolu de voyager un peu. La vue des coteaux de Vouvray où il allait encore de temps à autre lui rappelait tant de chers, mais de si douloureux souvenirs, qu'il sentait le

besoin de s'en éloigner au moins pour un temps. La veille de son départ, il voulut faire une nouvelle visite au cimetière où dormaient côte à côte deux êtres aimés. Il fleurit du mieux qu'il put leur double tombe; et, après avoir prié pour eux et pour lui-même, il reprit son bâton de voyageur. Il allait à l'inconnu, la bourse légère, cette bourse verte qu'il portait sur lui comme un talisman, et dans laquelle son patron d'apprentissage avait glissé quelques pièces blanches en témoignage de sa satisfaction. Mais il avait vingt ans, et à cet âge on marche au hasard et sans grand souci de la vie. Par où commencerait-il son tour de France? peu lui importait. Tous les chemins sont ouverts à qui a de bons bras et l'amour du travail:

Quand le bâtiment va,

Tout va,

dit un dicton du compagnonnage. Sans vouloir prétendre que ce soit là le *criterium* de la prospérité d'un Etat, nous devons reconnaître que quand l'industrie du bâtiment marche, les autres industries marchent à peu près de pair. Or, comme les travaux à cette époque étaient dans tout leur essor, il s'était dit qu'il trouverait nécessairement de l'ouvrage. Il en trouva, en effet, au Mans d'abord, qui fut sa première étape, et où il travailla près d'une année, puis à Angers, à Nantes, à Bordeaux, d'où il regagna les départements du Centre. La bourse verte avait subi, dans ces divers trajets, bien des fluctuations. Elle était presque vide à son arrivée à Orléans; il n'avait pu s'embaucher nulle part dans le trajet de Bordeaux à cette ville. Mais à Orléans il fut vite engagé. Un entrepreneur du nom de Gilbert Masson faisait à ce moment de grands travaux de menuiserie et n'occupait pas moins d'une centaine d'ouvriers. Des commandes considérables lui arrivaient presque chaque jour. On parlait d'entreprises très importantes qui lui étaient concédées de préférence, car il était à la fois très habile et d'une rare probité. Sa fortune, en un mot, se chiffrait par des centaines de mille francs. Julien se présenta et fut agréé.

Julien travaillait avec tant de goût, il mettait tant d'ardeur à la besogne, que son patron ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait fait, en le prenant, une excellente acquisition. Au bout de six mois, il l'éleva aux fonctions de contre-maître. C'était un poste important, étant donné un atelier aussi considérable. C'est Julien qui réglait le salaire des ouvriers, surveillait l'atelier, dirigeait une partie de travaux, recevait les bois et les débitait. Bientôt il fut appelé à remplacer le patron, durant les absences forcées que faisait celui-ci. M. Masson, qui avait mis en lui toute sa confiance, voulut se l'attacher davantage en le logeant chez lui. Julien avait sa chambre dans un petit pavillon dépendant de l'habitation, et chaque dimanche son couvert était mis à la table des maîtres. C'était Mme Masson, et, à défaut de Mme Masson, Mlle Marianne, fille unique du patron, qui en faisait les honneurs. C'était bien la plus douce, la plus aimable créature, qu'il eût vue jusqu'alors, on pourrait ajouter: la plus charmante. Elle était fort jolie, mais semblait l'ignorer. Jeune personne instruite d'ailleurs, parfaitement élevée, remplie de respect et de prévenances pour ses parents, dont elle était le légitime orgueil.

(A suivre.)

L. MONNET.

La livraison de mai de la Bibliothèque universelle et revue suisse contient les articles suivants: I. Sainte-Beuve à Lausanne et dans sa jeunesse. Détails biographiques inédits, par M. Juste OLIVIER. — II. Le Drawinisme, par M. Charles Secrétan. — III. Le mouchoir brodé. Récit viennois, de Melchior MEYR. (Cinquième et dernière partie). — IV. L'Espagne et la liberté. Œuvre posthume de M. le comte Ch. de Montalembert. (Cinquième et dernière partie). — V. L'accordée de l'instituteur. Nouvelle, par Mme Berthe VADIER. (Deuxième partie). — VI. Chronique parisienne. — VII. Chronique italienne. — VIII. Chronique anglaise. — IX. Chronique scandinave. — X. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.